

# Message

à l'Assemblée générale de Lausanne Région  
de Gustave Muheim, président

---

Pully, le 6 avril 2006

---

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir et un grand honneur qui m'échoit d'ouvrir notre Assemblée de printemps et de fin de législature dans la Ville de Pully. Membre du secteur Est de Lausanne Région, Pully est depuis toujours une des chevilles ouvrières de la collaboration intercommunale, dont la commune voisine du syndic que je suis ne peut que se louer.

Mais avant de passer la parole au syndic présent et à venir de ces lieux, j'adresse un très cordial salut à toutes les personnalités issues de milieux les plus divers mais tous très importants pour notre association, et qui nous font l'honneur d'assister à nos débats. Votre bureau de coordination s'associe naturellement à ses salutations, inclus MM. les syndics Grosclaude et Gillièron, qui me prient de les excuser.

Si la Municipalité de St. Sulpice regrette de ne pas pouvoir être parmi nous, de nombreuses personnes ont aussi pris la peine de nous écrire pour annoncer leur absence, et nous les en remercions ici « en bloc ». Nous savons que ce n'est que partie remise, et que nous les accueillerons parmi nous lors de l'une ou l'autre de nos prochaines assemblées.

Ceci exprimé, j'ai donc le plaisir de passer la parole à M. Jean-François Thonney, Proconsul de Pulliacum, un toponyme romano-céltique attesté au premier millénaire. Mais notre hôte est aussi syndic des Gonfles, sobriquet des Pulliérans.

---

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

La nouvelle loi sur les communes nous ayant obligé de jouer un semestre de prolongation, je vous ferai grâce d'un long discours sur les travaux effectués au sein de notre association lors de l'exercice 2005. Mais ce que je ne vous dis pas, nous vous l'avons écrit par le biais de notre rapport de gestion. Ceci dit, permettez-moi quelques propos sur les semaines et les jours qui viennent de s'écouler, je veux bien entendu parler des élections.

Tout d'abord, il y a celles et ceux qui ont décidé de rentrer dans le rang, avant ou entre les deux tours électoraux. Nombre d'entre vous n'ont compté, ni leur temps, ni leur énergie, en faveur de la chose régionale. Nos remerciements vous parviendront prochainement sous la forme écrite.

Puis il y a celles et ceux, « restés sur le carreau », pour cause de s'être trouvé au mauvais endroit, ou dans le mauvais groupe, au mauvais moment. Je citerai particulièrement trois personnes qui se sont impliquées à fond, deux pour notre commission Transports et une autre pour celle de la Petite enfance. Il s'agit de M. le Syndic Décoppet et M. le Municipal Depierraz de St-Sulpice, ainsi que de M. Fague, Conseiller municipal à Pully. Vous méritez nos sincères remerciements pour votre engagement en faveur de Lausanne Région.

Enfin, vous êtes très nombreuses et très nombreux à avoir accepté de vous soumettre pour un premier service ou pour un ressat à la Vox Populi et à qui la Vox Dei a été souriante. Nous vous félicitons sincèrement et nous nous réjouissons de travailler avec vous, main dans la main, au profit de Lausanne Région, qui est plus qu'une idée. Nous aurons d'ailleurs le plaisir de vous inviter, avant notre prochaine assemblée générale, à une séance d'information où aucune question ne sera indiscrete !

Je profite de remercier ici nos collaboratrices, Mmes Savary, RoCHAT, Cuenoud et Campiche, pour leurs excellents et loyaux services. Merci aussi à mon bras droit, Denis Décosterd, Dr. Es Décosteres en finances publiques pour certains, qui n'a jamais ménagé sa peine en faveur de Lausanne Région, et qui n'aura jamais cherché à imposer ses solutions dans les nombreux dossiers que nous avons traité. Merci aussi aux délégués municipaux politiques et techniques, ainsi qu'aux nombreuses personnes ayant travaillé dans l'ombre pour le rayonnement de Lausanne Région.

**Ceci exprimé, permettez-moi de dresser un bref bilan de cette législature :**

Si certains rares mais importants sujets (*CIFEA, local d'injection et accueil petite enfance*) sont bloqués ou ont de la peine à évoluer, pour des motifs au demeurant particulièrement honorables, les résultats positifs sont impressionnants :

- **Sur le plan relationnel**, je relève l'extrême courtoisie qui a toujours présidé à nos rencontres, et les rares divergences qui surgissent naturellement et heureusement entre l'un ou l'autre d'entre nous n'ont jamais porté le moindre ombrage à nos travaux. Les liens de confiance qui nous unissent sont donc de « haut-de-gamme » et personne ne conteste que notre association est indispensable au bon fonctionnement de notre région.
- **La solidarité intercommunale** s'est aussi manifestée dans les graves problèmes financiers rencontrés par nos amis de Chavannes-près-Renens. Notre participation financière à l'étude de viabilité de cette commune aura permis de prouver que les chiffres ne sont froids comme la mort que si l'on regarde le passé. Pierre Dac disait : *l'avenir de Monsieur est devant lui, sauf s'il se retourne !* Aujourd'hui, grâce au travail des autorités locales, mais aussi de la nouvelle péréquation, Chavannes peut regarder l'avenir avec confiance.
- **En matière de promotion économique**, nous avons fait « très fort » si vous me permettez cette expression. Voici quelques exemples, non exhaustifs :
  - Création de la Communauté d'intérêts Centre avec les régions de Cossonay et du Gros-de-Vaud.
  - Etude avec la Haute Ecole de Gestion, ayant abouti au fil conducteur de notre stratégie économique régionale présente et future.
  - Régionalisation du Prix Lausanne Entreprendre, pour le transformer en PERL, et dont l'édition 2006 a été flamboyante, comme les 3 précédentes, d'ailleurs.
  - Création d'un Capital développement, doté à terme d'un demi-million, et destiné à soutenir la création de places de travail.
  - Soutien financier et logistique à la 42<sup>ème</sup> Conférence internationale des Jeunes Chambres économiques.
  - Soutien financier à la Vaudoise, pour son premier voyage en mer, à Brest.
- **La société, et surtout les plus fragiles d'entre eux**, ont aussi été l'objet de notre attention, donc de nos travaux. Si l'on fait abstraction du demi-million annuel consacré à la prévention en matière de toxicomanie, on peut citer les réussites suivantes :
  - Mise en place de cours de prévention toxicomanie dans des écoles et auprès de responsables de clubs sportifs.
  - Organisation de la première Journée d'information pour les intervenants dans la problématique de la toxicomanie. J'en profite du reste pour vous inviter à participer à la 2<sup>ème</sup> édition, qui se tiendra ici à Pully le 15 juin prochain.
  - Soutiens financiers pour des expériences pilotes en matière de lutte contre la toxicomanie.

- Lobbying intensif pour la mise en place par les instances responsables de Conseillers aux apprentis, pour accompagner les jeunes en passe de ou ayant franchi le pas de la rupture d'apprentissage.
  - Pour nos apprentis et étudiants, mise en place d'une base de données exhaustive pour les accompagner dans leurs démarches les plus diverses. Kif ton taf est donc né sur internet.
  - Pilotage du service Pyjama, cantonalisé en 2003 sur le plan financier, mais géré par notre commission de spécialistes de proximité.
- **D'autres actions les plus diverses** méritent aussi d'être mentionnées, telles que :
    - Le soutien au projet de métro M2, et sa présentation au Pavillon vaudois dans le cadre d'Expo 02. C'est d'ailleurs à cette occasion qu'un journaliste, frustré du cocktail campagnard de vernissage que nous n'avions pas fait, a compris que les enfants ne naissent pas dans les choux, et que les choux ne poussent pas dans le béton des villes.
    - L'usine d'incinération TRIDEL aura bénéficié de notre soutien, en matière promotionnelle, avant les votations. Là aussi, un journaliste, mais un autre, pensait et pense toujours avoir eu « tout juste » en étant « contre » et le peuple « tout faux » en votant « pour ». Il ne manque d'ailleurs pas de me le rappeler.
    - La communauté tarifaire pour la zone non urbaine du LEB a aussi eu droit à un violent coup d'accélérateur en 2002, grâce au travail de notre groupe technico-politique.
    - Depuis le temps qu'ils se font, les comptages quinquennaux du trafic routier dans nos communes font peut-être partie des « meubles », ils n'en nécessitent pas pour autant moins de travail. Il sont dès 2005 complétés par la mise en place d'un système de simulation du trafic élaboré entre plusieurs partenaires, dont Lausanne Région.
    - La naissance du Guide sportif régional est tombée à pic pour nous rappeler que les activités physiques sont bonnes aussi pour le moral.
    - Quant aux infrastructures sportives, notre arlésienne à nous voit poindre le bout du tunnel. Je veux parler du projet de piscine olympique couverte, qui trouve une solution financièrement assumable en couvrant un bassin à Bellerive.
    - Le Centre de glace de Malley reprend aussi espoir, la naissance du dossier pour un financement régional du déficit étant annoncée ces prochains jours.
    - Le projet de clé de répartition en matière de financement régional est aussi à mettre au crédit de cette législature. Son avenir dépend de votre vote dans quelques instants.
  - **Le fonctionnement futur de notre région** nous aura lui très fortement occupé ces 4 dernières années. De projet pilote à projet modèle d'agglomération, nous sommes arrivés au Projet d'agglomération Lausanne Morges, un peu contraint par le canton qui tient à nous inscrire dans son futur Plan directeur cantonal, et un peu forcé par la Berne fédérale qui s'apprête à soutenir nos projets grâce au Fonds d'infrastructure de 20.8 milliards. Excepté le volet institutionnel, une écrasante majorité plébiscite le fruit de nos travaux et nous reviendrons sur ce sujet au point 7 de notre ordre du jour. En attendant, un immense merci aux très nombreuses personnes issues des municipalités et de leurs services qui nous ont aidé à « voir clair » dans un dossier « Mammouth » particulièrement « obscur » pour nombre d'entre nous ; merci les technocrates !

Malgré ce bilan favorable, la prochaine législature, comme celle qui s'achève, ne sera pas de tout repos. Nous ne sommes donc pas au bout de nos peines, et tant mieux, car les défis qui nous attendent tiennent dans une seule phrase : améliorer la qualité de vie régionale de nos

habitants. Ceux-ci comptent sur nous, pour un travail en faveur de la collectivité sans esprit partisan, mais créatif.

**En conclusion**, reste un sujet qui me tient particulièrement à cœur depuis quelques temps, et dont je vous ai entretenu lors de notre dernière assemblée générale à Bottens. Ce sujet a pour nom : **péréquation intercommunale et transfert des charges du canton**.

Depuis le 8 septembre 2005 à Bottens, beaucoup d'eau mais aussi de fiel ont coulé sous les ponts dans ce canton. Une fois de plus, le dicton « diviser pour régner » aura parfaitement fonctionné. Qu'il ait été voulu ou non par nos élus cantonaux importe peu, c'est le résultat qui compte, et celui-ci est catastrophique.

Mon état d'esprit régional en a pris un méchant coup quand la presse s'est faite l'écho de propos « totalitaires » tenus par certains élus, épargnés par les transferts de charges, mais tirant à boulets rouge contre les communes appelées à payer. Au même titre, je trouve parfaitement insupportable que celles et ceux qui ont la chance d'être au bénéfice de revenus fiscaux confortables préconisent de « remettre une couche de charges » aux communes largement moins bien loties.

S'agissant du projet 2005 de nouveaux reports de charges sur les communes, je ne peux pas me défaire du sentiment désagréable que nous avons été victimes d'une manipulation. Je m'explique : début octobre 2005, lors de la publication par le Conseil d'Etat de l'exposé des motifs et projets de décrets, concernant d'une part la « captation » d'une partie des ressources issues des gains immobiliers et d'autre part le passage de 30 à 50 % de notre part au déficit des transports régionaux, plusieurs d'entre nous se sont posés une première question : quel sera le résultat des comptes 2005 de l'Etat de Vaud ?

Cette question peut paraître surprenante pour qui ne peut pas suivre les mouvements financiers de sa commune. Mais posée à nombre d'entre vous en charge des finances, à quelques rares exceptions près votre réponse était unanime : les flux entrants en automne 2005 sont plus importants que prévus. Mais qu'en était-il pour le canton ? Les rentrées supplémentaires étant principalement le fruit des impôts ordinaires, notre constat était de facto aussi valable pour le canton ! Il était dès lors probable que, dès cette date, les comptes 2005 de l'Etat allaient se solder par un résultat équilibré, voire bénéficiaire. Ce résultat, imaginable pour les observateurs au fait des questions de finances publiques, était cependant soigneusement passé sous silence par les responsables cantonaux.

Est-ce dans ce phénomène qu'il faut chercher la principale raison ayant amené début novembre le Conseil d'Etat, face à l'opposition affirmée des communes, à imaginer renoncer au « captage » sur la part communale des gains immobiliers ? Pour le milicien que je suis, la réponse est oui. La manipulation ressentie par d'aucuns se confirme par la procédure utilisée par le Gouvernement pour nous communiquer cette décision, « presque prise » : il a donc choisi l'honorable papa de Miss Suisse, pour lequel j'ai le plus grand respect et une grande amitié, lors de l'AG de l'UCV à Savigny, au lieu de s'adresser aux présidents de nos associations communales. Une belle leçon de communication et de respect des institutions !

S'en est suivi la décision du Grand Conseil favorable aux 17 millions et des dissensions immanquables, mais programmées entre ses membres. Quant aux communes, nombreuses sont celles qui font le constat cruel que pour trop d'élus cantonaux, elles ne sont qu'une des nombreuses branches de l'administration cantonale, corvéables à souhait. Rappelez-vous aussi le propos de ce haut commis de l'Etat, affirmant Urbi et Orbi que les magistrats communaux sont des fonctionnaires !

Alors que tout le monde s'agitait en fin d'année, la plupart des bourses communales voyaient leur « crainte » se confirmer : l'année 2005 ne sera pas bonne, mais excellente ! Et du côté du canton ? Toujours le silence radio et ce jusqu'à fin mars. Pour ma part, un des silences

les plus longs et les plus pesants dont je me souviens depuis 17 ans de participation à un Exécutif. Oui, certains députés, au courant de la bonne fortune cantonale, ont agit, d'autres se sont agités, pour décider s'il fallait ou non faire un sort « de sorte » aux 17 millions attendus des communes pour 2006 et 2007.

On peut regretter que le Conseil d'Etat n'ait pas de lui-même pris l'initiative de cette démarche, face à une situation caractérisée par des éléments nouveaux – l'excédent des comptes 2005 de l'Etat. Le gouvernement aurait alors fait preuve de plus de considération à l'encontre de ses petites sœurs, les communes. On peut surtout déplorer que, face à ce qu'il ressent comme un échec, le Conseil d'Etat puisse se sentir tenté de prendre d'autres mesures désagréables à l'encontre des communes. Certains signes récents nous laissent penser qu'il pourrait en être ainsi. S'il faut laisser au Conseil d'Etat le bénéfice du doute, il faut aussi être extrêmement clair face à cette tentation possible : l'heure n'est pas aux mesquineries et aux calculs d'apothicaires, la politique cantonale mérite mieux que cela !

Aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, les chiffres officiels sont sortis : 2005 est une bonne année, quand bien même 46.3 millions de bénéfice sont une goutte d'eau dans le budget de l'Etat. Monsieur le Conseiller d'Etat Broulis a dit qu'il fallait garder la tête froide devant ce résultat, et il a raison, car il faudra à ce rythme près de 100 ans pour venir à bout du déficit structurel de l'Etat, correspondant à peu de chose près à une année de recettes fiscales, soit 4 milliards.

Mais au fait, quelle est la part des communes au redressement spectaculaire des finances cantonales ? Un peu plus de 150 millions pour 2005, grâce à l'augmentation de 50 % de notre part à la facture sociale. Je ne parle pas du transfert des routes, les chiffres exacts n'étant pas connus. Mais, en tant qu'élu local, qui a eu à gérer sa part sur ces transferts de charges, j'aurais apprécié un merci, même sous la forme d'un clin d'œil. Au lieu de ça, la seule chose qui nous est annoncée c'est que l'Etat a particulièrement bien maîtrisé ses charges depuis 2003.

Et maintenant, me direz-vous ? Et bien nous allons demander au canton de communiquer, en toute transparence, sur les comptes 2005. Celles et ceux qui ont consulté les documents publiés le 30 mars par le canton seraient bien inspirés de lire le détail par nature des charges 2005. Sous la rubrique « amortissements », l'écart entre budget et comptes est de 156,3 millions. Qu'est-ce qui justifie cette explosion des amortissements, alors que depuis toujours ou presque, les comptes « amortissements » de l'Etat plaquent à quelques pourcents aux budgets ?

Certains diront que comparaison ne rime pas avec raison et ils n'ont pas tort, sauf à oublier que chaque dépense extrabudgétaire, à l'Etat comme dans nos communes, doit faire l'objet d'une demande ou d'une explication motivée. Nous avons là une dépense extrabudgétaire cantonale de 156.3 millions, sur laquelle personne au canton n'a jugé utile de communiquer, du moins pour l'instant !

L'absence d'informations et de commentaires officiels sur cette explosion de 57 % des amortissements en 2005 est au mieux un oubli, et au pire à chacun sa propre terminologie. Quant à votre serviteur, jusqu'à plus ample informé, il estime que les comptes 2005 de l'Etat de Vaud bouclent sur un résultat positif de 200 millions environ, et non de 46 millions arrondis, tels qu'annoncés.

Mais, je ne vais donc pas crier avec les loups qui demanderont soit une baisse d'impôts, soit une augmentation des prestations, car je pense que le peuple vaudois est adulte et qu'il est parfaitement capable de comprendre qu'une année de comptes positifs ne permet pas d'en éponger 16 de déficit, malgré le milliard provenant de la vente d'or de la Banque nationale. Personne ne se sent bien dans ses « baskets » lorsqu'il est contraint de léguer des dettes, donc un futur sans avenir à ses enfants. C'est une saine moralité à laquelle nous, pouvoirs publics, n'échappons pas.

Par contre, je ne peux que plébisciter celles et ceux qui prônent un moratoire sur les flux financiers entre Etat et communes, partisans parmi lesquels nous comptons notre Grand argentier cantonal, conscient des troubles financiers provoqués par EtaCom et la nouvelle péréquation. Le retrait des 17 millions pour les transports, ainsi qu'un moratoire sur le transfert de certaines routes cantonales aux communes s'inscrivent dans cette dynamique.

Y donner une suite positive rétablira la confiance entre le canton et les communes, et permettra d'aborder sereinement les discussions urgentes et indispensables sur la nouvelle péréquation financière, décidée par le Peuple suisse Souverain, et qui s'applique aussi au Pays de Vaud. Ne rien entreprendre, ce serait se contenter de subir les effets de la RPT, dont le plus dévastateur pour nos finances communales est un supplément de 150 millions au titre de la facture sociale, en principe dès 2008. Nous devons maîtriser cette situation et non l'endurer. Pour cela, une seule solution : la mise en place urgente d'un processus de concertation et de négociation entre Etat et communes sur la RPT. Le Canton de Vaud doit s'y engager immédiatement, alors que la plupart des autres cantons ont déjà entrepris les démarches nécessaires.

Vous l'aurez compris, Mesdames et Messieurs, mon monologue s'inscrit dans la volonté bien comprise par cette assemblée de maintenir un minimum de ressources locales, permettant de participer avec enthousiasme à de futures réalisations régionales, et si possible pas seulement celles qui pourraient être imposées par le PALM.

Je vous remercie de votre attention.

*Gustave Muheim*